REPUBLIQUE FRANCAISE

Département de la Haute-Marne

Arrondissement de Chaumont

Commune de Autreville-sur-la-Renne

Nombre de membres dont le
conseil doit être composé : 11
Nombre de conseillers en
exercice :11
Date de convocation :
7 mai 2025

DELIBERATION

CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-cinq, le seize mai à dix-neuf heures trente, les Membres du Conseil municipal se sont réunis sur la convocation de Mme le Maire, adressée le 07/05/2025 conformément aux articles L. 2121-10 à 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, qui a eu lieu Mairie d'Autreville sur la Renne.

<u>Présidence</u>: Françoise GUILLAUMOT, Maire.

Etaient présents :

DROUOT Emmanuel, GUILLAUMOT Françoise, JERONIMO Raphaël, JOBARD Annick, JOBARD Ludovic, LECLERE Romuald, POTEL Jérôme, REMY Jocelyne, SIMONNET David

<u>Absents représentés</u> : LAVANDIER Alexandra pouvoir donné à JERONIMO Raphaël, ROUILLARD Céline pouvoir donné à DROUOT Emmanuel

Absents:

Secrétaire de séance : Madame REMY Jocelyne

Membres présents	9
Absents représentés	
Absents	
Votants	11

<u>Délibération 2025 05 09</u> Frais de scolarité 2024/2025

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	I∆hctantion	Non participant
9	2	11	0	o	o

Madame le Maire donne le détail des frais engagés au cours de l'année 2024. Les frais comprennent l'électricité, l'eau, l'assurance, le copieur, la ligne internet, les agents, les fournitures diverses, le combustible...

Après calcul, il résulte que le coût d'un élève pour l'année scolaire est de 1 253,42 €.

La somme de 1 253.42 € sera facturée pour un enfant de Montheries.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus ont signé au Registre les membres présents.

> Pour extrait conforme, Affiché le 19 mai 2025 Françoise C''''

Maire.

Francoise GUILLAUMOT 2025.05.21 11:27:40 +0200 Ref:8776251-13188378-1-D Signature numérique la Maire

Françoise GUILLAUMOT

Buttani